

la MAISON de
l'AFRIQUE



DOSSIER:
L'ANACARDE



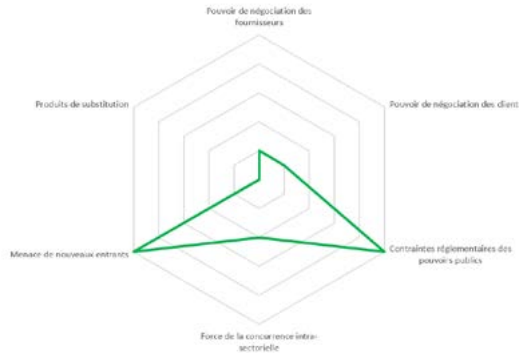
L'ANACARDE DE CÔTE D'IVOIRE

En Côte d'Ivoire, les principales richesses sont concentrées au sud au détriment du nord où les terres sont moins favorables à l'agriculture avec la désertification progressive. L'anacardier est un arbre qui a été introduit dans les années 1970 pour reboiser ces zones sahéliennes et ralentir l'avancée du désert.

La Côte d'Ivoire est aujourd'hui le premier producteur mondial et le premier exportateur d'anacarde. Cette performance est le fruit d'une réforme lancée en 2013 par les autorités gouvernementales, qui avait essentiellement pour but d'optimiser la production et la qualité, afin de garantir un prix plus rémunérateur aux producteurs.



ATTRACTIVITÉ DE L'INVESTISSEMENT DANS L'ANACARDE DE CÔTE D'IVOIRE



Le pouvoir de négociation des fournisseurs est très faible, les prix étant fixés par les pouvoirs publics. En outre, l'amélioration de la gouvernance au sein de la filière a permis une meilleure traçabilité des flux financiers.

Le pouvoir de négociation des clients est très faible car avec le facteur climatique favorable, les prix de l'anacarde, très demandé sur le marché international, connaissent une tendance haussière au niveau international.



Les contraintes réglementaires sont très fortes car les pouvoirs publics luttent activement contre l'exportation illégale de l'anacarde, surtout vers le Ghana, où les prix d'achat du produit d'exportation représentent presque le double de celui de la Côte d'Ivoire. Dans un contexte où moins de 7 % de la récolte est broyée sur le territoire, le gouvernement vient de créer une taxe sur les exportations qui oblige à laisser 15% de la production annuelle à la transformation locale.

La Force de la concurrence intra-sectorielle est faible vu l'importance de la demande.

La Menace des nouveaux entrants est très forte puisqu'il s'agit d'un marché porteur. Et outre son potentiel d'exportation, c'est une culture peu contraignante en travail, dont le fruit peut être valorisé sous différentes formes. Les mesures incitatives en faveur de la transformation locale devraient également améliorer la compétitivité des transformateurs locaux.

La menace des produits de substitution est nulle pour les prochaines années car il n'y a pour l'instant aucun produit de remplacement.



PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS D'ANACARDE EN AFRIQUE :

La production de noix de cajou en Afrique (principalement en Afrique de l'ouest) est estimée à 1 612 000 tonnes (t) en 2017, souligne Rongead dans sa publication n'kalo publiée en Novembre 2017. Les estimations sont basées sur des données disponibles à septembre 2017.

Sur ce total de 1,6 Mt, 870 000 t auraient déjà été livrées au Vietnam, 350 000 t en Inde et 22 000 t au Brésil. La transformation locale dans les différents pays d'Afrique de l'Ouest a porté sur 70 000 t, tandis que 300 000 t seraient toujours en stock ou en mer



la MAISON de
l'AFRIQUE



www.lamaisondelafrique.com